POLITIQUE

DE CONFIDENTIALITÉ DE LA SWCS

Société wallonne du crédit social SA

POLITIQUE
DE CONFIDENTIALITÉ DE LA SWCS

SOMMAIRE

1. ***Qui est responsable de vos données ?*** **3**
2. ***À qui s'adresse cette politique ?*** **3**
3. ***Quelles données utilisons-nous ?*** **3**
4. ***D'où viennent vos données ?*** **5**
5. ***Pourquoi utilisons-nous vos données ?*** **6**
6. ***Devez-vous nous fournir vos données ?*** **9**
7. ***Une décision est-elle prise de manière automatisée ?*** **9**
8. ***Quels sont les destinataires de vos données ?*** **10**
9. ***Vos données quittent-elles l'Union européenne ?*** **10**
10. ***Combien de temps gardons-nous vos données*** **11**
11. ***Comment protégeons-nous vos données ?*** **11**
12. ***Quels sont vos droits ?*** **11**
13. ***Cette politique peut-elle changer ?*** **12**

POLITIQUE
DE CONFIDENTIALITÉ DE LA SWCS

1. Qui est responsable de vos données ?

La Société wallonne du Crédit social est responsable du traitement de vos données lorsque nous vous accordons le crédit, y compris lorsque votre Guichet du crédit social ou Entité locale intervient comme intermédiaire et traite vos données pour notre compte et selon nos instructions (en tant que sous-traitant).

S'il vous accorde lui-même le crédit, il est responsable du traitement de vos données. Il vous remet alors sa propre politique de confidentialité.

Notre siège social est situé rue de l'Écluse 4, 6000 Charleroi.

Nous sommes inscrits à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0473.771.754

Vous pouvez nous contacter :
- 078/15.80.08
- via notre site www.swcs.be
- rue de l'Écluse 4, 6000 Charleroi

2. À qui s'adresse cette politique ?

Cette politique concerne le demandeur et l'emprunteur mais également toute personne citée ou intervenant dans le dossier ou dans le cadre des missions de la S.W.C.S. : membres du (futur) ménage, personnes à charge, caution, représentant légal, bailleur, copropriétaires, syndic ou entrepreneur.

Si vous nous communiquez des données d'une autre personne transmettez-nous uniquement les données demandées et informez-la de l'existence de cette politique.

Nous informons ces personnes par la publication de cette politique sur https://politiquevieprivee.swcs.be/.

Si nous les contactons, nous leur indiquons cette politique au plus tard lors de notre premier échange

3. Quelles données utilisons-nous ?

Nous ne collectons et traitons que les données nécessaires à l'exécution des finalités décrites ci-après au point 5. Elles varient selon le produit et votre situation.

Catégorie de donnée	Exemple de données collectées et traitées
Données d'identification	Nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse, téléphone, e-mail, numéro de Registre national, numéro et copie de la carte d'identité ou du titre de séjour.
Caractéristiques personnelles	État civil, régime matrimonial, qualité de représentant légal ou de caution, statut de personne politiquement exposée, mention sur une liste de sanctions financières.
Composition du ménage	Membres du ménage et personnes à charge, hébergement des enfants, parent âgé hébergé.
Échanges avec la S.W.C.S. ou votre Guichet	Appels, e-mails, courriers, demandes d'information et réclamations.
Crédit, réduction du montant à rembourser / primes et assurances	Montant, but, durée, taux, mensualités, dates clés, état des paiements, garanties, réduction du montant à rembourser ou prime, assurances liées au crédit (assureur, couverture, sinistres, dont le décès de l'emprunteur) et, si vous demandez une offre d'assurance solde restant dû, vos besoins d'assurance, les données nécessaires à l'établissement de l'offre.
Logement, travaux, garantie locative ou copropriété faisant l'objet du crédit (en fonction du crédit concerné)	Adresse du bien et droits sur celui-ci, compromis ou acte de vente, PEB, attestations de conformité, données d'identification des entrepreneurs, devis et factures, rapports d'audit ou d'expertise et valeur du bien, bail ou mandat de gestion, données de la copropriété.
Profession et emploi	Profession, statut et contrat de travail, employeur, ancienneté, données relatives à une activité indépendante.
Photos ou enregistrements d'images	Photos du bien et des travaux faisant l'objet du crédit, images de vidéosurveillance.
Photos ou enregistrements de sons	Enregistrements téléphoniques
Données de sécurité ICT	Adresse IP, journaux de connexion, traces d'activité, informations relatives aux accès et aux incidents, à la sécurité des systèmes et à la protection des données.
Données financières	Revenus du ménage et allocations perçues, fiches de salaire, dettes, charges et crédits ou engagements financiers en cours, données de la Centrale des crédits aux particuliers, autres biens immobiliers, fonds propres et origine des fonds, numéro et extraits de compte, paiements et retards de paiement.
Données relatives aux litiges et recouvrement du crédit	Procédures amiables ou judiciaires, recouvrement, actes d'huissier, fraude (par exemple faux documents).
Données de santé	Uniquement si elles sont nécessaires pour appliquer les conditions particulières prévues par nos règlements de crédit : attestation de grossesse, reconnaissance d'un handicap ou d'une perte d'autonomie, attestation médicale ou rapport d'ergothérapeute (Rénoprêt Adaptation au handicap). Si vous nous demandez une offre d'assurance solde restant dû, le questionnaire médical est envoyé directement à l'assureur. nous ne traitons que certaines données telles que votre statut de fumeur ou non-fumeur, votre taille, poids et les antécédents de santé avec votre consentement explicite.

4. D'où viennent vos données ?

Source des données	Exemples ou conditions d'utilisation
Personnes concernées et intervenants au dossier	Les données peuvent provenir directement de vous, de votre co-demandeur, d'une caution ou d'un représentant légal. Cette collecte est effectuée via un formulaire (papier ou électronique), notre application (Appicrédit) ou en sollicitant directement la personne concernée. Certaines données sont aussi, collectées automatiquement lorsque vous entrez dans notre siège social, équipé de caméras de surveillance.
Guichets, Entité locale ou Expert agréé	Les données peuvent également provenir d'un Guichet du crédit social, une Entité locale ou un Expert agréé
Fichiers consultés (Bases de données internes et sources authentiques)	En vue d'analyser la demande de crédit et de suivre celui-ci le cas échéant, la S.W.C.S. consultera les fichiers suivants : • ses bases de données internes[1], • la Centrale des crédits aux particuliers et la Centrale des bilans[2], • le Registre national et Checkdoc[3], • le Registre BIS[4], • la Dimona[5], • la DMFA[6], • la Banque-Carrefour des Entreprises[7], • le Moniteur belge[8] • certaines données fiscales[9], La liste des protocoles autorisant le transfert de données entre une autorité publique et la S.W.C.S. est disponible sur notre site web dédié à la protection de la vie privée (https://politiquevieprivee.swcs.be/). L'accès de la S.W.C.S. au Registre national et l'utilisation du numéro de Registre national sont autorisés conformément à la loi du 8 août 1983 organisant un registre national des personnes physiques[10].

Vérification auprès de sources indépendantes : En cas d'indice sérieux de fraude ou d'incohérence, les pièces fournies dans le cadre de la demande de crédit ou de l'exécution d'un contrat de crédit peuvent faire l'objet de vérifications complémentaires, limitées aux éléments nécessaires, auprès de sources indépendantes, notamment des sources authentiques ou de l'entreprise / l'organisme mentionné.

[1]Société wallonne du Crédit social (S.W.C.S.) - Rue de l'Ecluse, n°4 à 6000 Charleroi
[2]Banque Nationale de Belgique (BNB) - Boulevard de Berlaimont, 14 à 1000 Bruxelles
[3]SPF Intérieur, Direction générale Identité et Affaires citoyennes - Rue des Colonies 11 à 1000 Bruxelles
[4]Banque Carrefour de la sécurité sociale (BCSS) - Quai de Willebroeck, 38 à 1000 Bruxelles
[5]Office national de sécurité sociale (ONSS) - Place Victor Horta, 11 à 1060 Bruxelles
[6]Office national de sécurité sociale (ONSS) - Place Victor Horta, 11 à 1060 Bruxelles
[7]SPF Economie - Rue du Progrès, 50 à 1210 Bruxelles
[8]Moniteur belge - Chaussée d'Anvers, 53 à 1000 Bruxelles
[9]SPF Finances - Boulevard du Roi Albert II 33, 1030 Bruxelles
[10]Décision n°010/2021 du 29 janvier 2021

5. Pourquoi utilisons-nous vos données ?

Nous traitons vos données uniquement lorsque cela est nécessaire à l'exécution des finalités décrites ci-après

Pourquoi ? (Finalités)	Comment ? (Traitements) et sur quelle base ? (Base légale)
Vous informer et simuler un crédit	Répondre à vos questions, calculer une simulation et à votre demande, vous l'envoyer par e-mail ou vous recontacter. Bases légales : Mission d'intérêt public, mesures précontractuelles (réponses à vos questions, simulation), Consentement (envoi par e-mail, contact)
Examiner votre demande et vous accorder ou refuser le crédit	Vérifier les conditions, évaluer votre solvabilité, consulter la Centrale des crédits aux particuliers, faire expertiser le logement, émettre l'offre et accorder ou refuser le crédit. Bases légales : Mesures précontractuelles et contrat, Obligation légale (Code de droit économique, livre VII), Mission d'intérêt public, Motif d'intérêt public important (art.9.2.g RGPD).
Proposer des assurances, en tant qu'intermédiaire d'assurances solde restant dû	Si vous le souhaitez, analyser vos besoins, vous présenter les offres de nos assureurs partenaires, transmettre votre demande à l'assureur choisi et suivre votre contrat. Bases légales : Mission d'intérêt public, Mesures précontractuelles et contrat, Obligation légale (loi du 4 avril 2014 sur les assurances), Consentement explicite (donnée de santé pour proposer une assurance solde restant dû)
Gérer votre crédit (en ce compris, ses garanties et son recouvrement	Percevoir les remboursements, libérer les fonds au fil des travaux, vérifier le respect de vos engagements, enregistrer votre contrat et vos éventuels retards de paiement à la Centrale des crédits aux particuliers, traiter vos réclamations, prendre, suivre et mettre en œuvre les garanties (hypothèque, cession de rémunération, caution, assurances solde restant dû et incendie, déclaration d'un décès ou d'un sinistre), récupérer les impayés. Bases légales : Mission d'intérêt public, Obligation légale (Code de droit économique, livre VII), Contrat
Gérer les réductions du montant emprunté à rembourser, les primes liées à votre crédit et votre assurance perte de revenus	Calculer la réduction du montant emprunté à rembourser, gérer les primes (si applicable à votre crédit), vous aider à obtenir l'assurance contre la perte de revenus et transmettre votre dossier au Service public de Wallonie. Bases légales : Mission d'intérêt public, Mesures précontractuelles et contrat (mandat que vous nous confiez pour introduire votre demande d'assurance contre la perte de revenus)

Respecter nos obligations légales et rendre compte de nos missions	Lutter contre le blanchiment (identification, bénéficiaires effectifs, personnes politiquement exposées, listes de sanctions, signalement à la CTIF), tenir la comptabilité et délivrer les attestations fiscales, déclarer le contrat au Point de contact central de la Banque nationale, répondre aux autorités de contrôle, à la tutelle régionale, à la Cour des comptes, à la justice et à la police lorsque la loi l'impose, ainsi qu'au Médiateur de la Wallonie ou à l'Ombudsfin si vous les saisissez, justifier l'usage des fonds de la BEI et fournir des statistiques au Gouvernement wallon. Bases légales : Obligation légale (loi anti-blanchiment du 18 septembre 2017, législation comptable et fiscale, loi du 8 juillet 2018 sur le Point de contact central de la Banque nationale), Mission d'intérêt public
Encadrer et contrôler les Guichets du crédit social	Vérifier, à partir de votre dossier, que votre Guichet du crédit social a respecté nos règlements et les règles qui s'appliquent à lui. Base légale : Mission d'intérêt public
Protéger nos systèmes et vos données	Gérer les accès, conserver des journaux techniques, gérer les incidents, traiter vos demandes d'exercice de droits. Base légale : Obligation légale (RGPD ; loi NIS 2)
Améliorer nos services	Produire des statistiques et réaliser des recherches ou études à partir de données rendues anonymes. Avec votre accord, vous inviter à répondre à une enquête de satisfaction. Bases légales : Mission d'intérêt public, Consentement (enquêtes de satisfaction)
Enregistrer un appel téléphonique (call-center)	Contrôler et améliorer la qualité de nos services et/ou faire la preuve d'une transaction ou d'une demande Base légale : Consentement
Gérer nos sites web et vous permettre de suivre votre dossier en ligne (Appicrédit)	Assurer le fonctionnement et la sécurité de nos sites web et d'Appicrédit. Bases légales : Mesures précontractuelles et contrat (Appicrédit), Mission d'intérêt public (sites web), Obligation légale (RGPD ; loi NIS 2)
Assurer la sécurité de nos bureaux (vidéosurveillance)	Filmer les entrées et les espaces ouverts au public de notre siège social pour prévenir et constater les atteintes aux personnes et aux biens et en apporter la preuve. Un pictogramme signale les caméras à l'entrée. Seules les personnes habilitées visionnent les images. Nous ne les transmettons à la police ou aux autorités judiciaires que si elles peuvent contribuer à la preuve d'une infraction ou d'un dommage. Bases légales : Mission d'intérêt public. La sécurité des personnes et des biens dans les locaux où nous accueillons le public est nécessaire à l'exercice de nos missions. Le traitement respecte la loi du 21 mars 2007 réglant l'installation et l'utilisation de caméras de surveillance.

POLITIQUE
DE CONFIDENTIALITÉ DE LA SWCS

Nos missions d'intérêt public reposent principalement sur le Code wallon de l'habitation durable, ses arrêtés d'exécution, le contrat de gestion conclu avec la Région wallonne et les règlements des crédits de la S.W.C.S. Nos obligations légales découlent notamment du livre VII du Code de droit économique, de la loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment et de la loi du 4 avril 2014 relative aux assurances. Les traitements réalisés par la S.W.C.S. reposent, selon les cas, sur les bases juridiques suivantes :

Base juridique	Quand l'utilisons-nous ?
Obligations légales article 6.1.c RGPD	Lorsque le traitement est nécessaire pour respecter nos obligations légales, notamment celles découlant : • de la règlementation européenne (RGPD et NIS 2)[11], • du Livre VII du Code de droit économique, • de la loi anti-blanchiment[12] ; • de la loi relative aux assurances[13] ; • de la loi sur le Point de contact central[14] ; • ainsi que des obligations comptables, fiscales, de contrôle, d'archivage et de reporting
Mission d'intérêt public article 6.1.e RGPD	Lorsque le traitement est nécessaire à l'exécution des missions d'intérêt public de la S.W.C.S. nous nous basons sur les textes suivants : • le Code wallon de l'habitation durable ; • le contrat de gestion conclu avec la Région wallonne ; • les règlements général[15] et spécifique[16] des crédits de la S.W.C.S. ; • l'arrêté du Gouvernement wallon du 24 septembre 2026 sur la réduction du montant à rembourser (Rénopack)[17] ; • les règlements du crédit garantie locative[18] ; • l'arrêté du Gouvernement wallon relatif à l'assurance contre la perte de revenus[19]; • les arrêtés du Gouvernement wallon sur l'agrément[20] et les normes de gestion et de fonctionnement[21] des Guichets du crédit social ; • les arrêtés du Gouvernement wallon relatifs aux primes[22] ; • l'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la garantie de bonne fin[23].

[11] RGPD (Règlement (UE) 2016/679 (« RGPD »), Loi NIS 2 (loi du 26 avril 2024 établissant un cadre pour la cybersécurité des réseaux et des systèmes d'information d'intérêt général pour la sécurité publique transposant en Belgique la directive (UE) 2022/2555 du Parlement européen et du Conseil du 14 décembre 2022 («directive NIS2»))
[12] Loi du 18 septembre 2017 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces
[13] Loi du 4 avril 2014 relative aux assurances
[14] Loi du 8 juillet 2018 portant organisation d'un point de contact central des comptes et contrats financiers
[15] Règlement général des crédits accordés par la S.W.C.S. et les Guichets du crédit social, approuvé par l'arrêté du Gouvernement wallon du 8 octobre 2026
[16] Règlement spécifique des crédits, approuvé par arrêté ministériel du 8 octobre 2026
[17] Arrêté du Gouvernement wallon du 24 septembre 2026 définissant les modalités de la réduction du montant emprunté à rembourser en faveur des bénéficiaires d'un Rénopack octroyé par la Société wallonne du Crédit social, un Guichet de Crédit social et le Fonds des familles nombreuses de Wallonie
[18] Arrêtés du Gouvernement wallon du 22 avril 2021 et du 16 septembre 2021 visant la mise en place d'un crédit à taux zéro octroyé par la Société wallonne du crédit social et relatif au paiement de la garantie locative dans le cadre d'un bail de résidence principale ou de colocation / d'un bail étudiant / d'une convention d'occupation précaire
[19] Arrêté du Gouvernement wallon du 21 février 2019 sur l'assurance contre le risque de perte de revenus pour cause de perte d'emploi ou d'incapacité de travail
[20] Arrêté du Gouvernement wallon du 17 décembre 2015 portant le règlement général relatif à l'agrément des guichets et fixant les procédures en matière de sanction
[21] Arrêté du Gouvernement wallon du 17 décembre 2015 portant approbation des normes de gestion et de fonctionnement à destination des guichets du crédit social
[22] Arrêté du Gouvernement wallon du 4 avril 2019 instaurant un régime de primes pour la réalisation d'un audit, de ses rapports de suivi des travaux et des investissements économiseurs d'énergie et de rénovation d'un logement
[23] Arrêté du Gouvernement wallon du 30 avril 2009 déterminant les conditions auxquelles la garantie de bonne fin de la Région est accordée au remboursement des prêts visés à l'article 23 du Code wallon du Logement

Base juridique	Quand l'utilisons-nous ?
Contrat ou mesures précontractuelles article 6.1.b RGPD	Lorsque le traitement est nécessaire pour analyser une demande, réaliser une simulation, octroyer un crédit, gérer un contrat ou traiter une demande liée à celui-ci.
Consentement article 6.1.a RGPD	Lorsque votre consentement est demandé pour une finalité spécifique, par exemple l'enregistrement d'une conversation téléphonique ou l'envoi d'un résultat de simulation par e-mail
Consentement explicite article 9.2.a RGPD	Lorsque nous collectons des données de santé dans le cadre d'une demande assurance solde restant dû
Motif d'intérêt public important article 9.2.g RGPD	Lorsque nous traitons des données de santé pour appliquer les conditions particulières prévues par nos règlements de crédit (grossesse, handicap, incapacité de travail...).

6. Devez-vous nous fournir vos données ?

Certaines données sont obligatoires, notamment celles que la loi nous impose de collecter, par exemple pour vérifier votre identité ou votre solvabilité. Sans elles, nous ne pouvons pas vous octroyer de crédit ni vous fournir certains services. Les consentements visés au point 5 sont facultatifs : les refuser ou les retirer n'a aucune incidence sur votre crédit.

Les données de santé visées au point 3 doivent être fournies afin que nous tenions compte de votre situation (grossesse, handicap, incapacité de travail...) pour appliquer les conditions particulières prévues par nos règlements de crédit ou que nous vous proposions une assurance solde restant dû.

7. Une décision est-elle prise de manière automatisée ?

Si votre crédit fait l'objet d'une décision automatisée, celle-ci sera signalée lors de la collecte des données. La S.W.C.S. utilise un traitement automatisé dans le cadre des crédits à la consommation afin d'évaluer votre solvabilité et analyser votre demande. Ce traitement tient compte :

- de votre situation financière, notamment vos revenus, vos charges et votre situation auprès de la Centrale des crédits aux particuliers ;
- des caractéristiques du crédit demandé (type, montant et durée) ;
- des critères d'éligibilité applicables à la demande de ce crédit ;
- des éventuelles particularités de votre dossier qui nécessitent un examen par un membre de notre personnel.

Lorsque les critères sont remplis, la demande de crédit peut être acceptée automatiquement. Sinon, votre demande n'est jamais refusée automatiquement : un membre de notre personnel examine votre dossier.

Vous avez le droit de :

- demander et d'obtenir une intervention humaine, à savoir : une explication claire et compréhensible de l'évaluation de votre solvabilité, y compris de la logique et des risques associés au traitement automatisé ainsi que de sa signification et de ses effets sur la décision ;
- exprimer votre point de vue ;
- et demander un réexamen de l'évaluation et de la décision par un membre de notre personnel.

Pour exercer ces droits, contactez-nous à l'adresse reclamation@swcs.be

8. Quels sont les destinataires de vos données ?

Nous ne communiquons vos données qu'aux destinataires suivants, dans la mesure nécessaire aux finalités du point 5 :

- S.W.C.S., Guichets du crédit social et Entités locales : personnel habilité.
- Experts agréés : évaluation du logement.
- Caution et co-emprunteurs : informations que la loi impose de leur communiquer
- Employeur, CPAS, organisme de paiement des allocations ou de la pension : uniquement pour exécuter une cession de rémunération ou de créance.
- Compagnies d'assurance : nos assureurs partenaires ou l'assureur de votre choix (assurance solde restant dû), votre assureur incendie.
- Notaires, huissiers de justice, avocats et conseils de la S.W.C.S., mandataires de justice (médiateur de dettes, administrateur de biens, curateur, notaire-liquidateur), juridictions et services de police.
- Réviseur d'entreprises chargé du contrôle de nos comptes.
- Autorités wallonnes : Service public de Wallonie (notamment la Direction des Aides aux Particuliers, le service Assurance perte de revenus), Ministre de tutelle, Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Autorités fédérales et de contrôle : Banque nationale de Belgique (Centrale des crédits aux particuliers, Point de contact central), SPF Économie, SPF Finances (notamment l'Administration générale de la Documentation patrimoniale), FSMA, CTIF, APD, Cour des comptes, autorités statistiques habilitées.
- Ombudsfin, si vous le saisissez.
- Banque européenne d'investissement (BEI) : justification de l'usage des fonds qu'elle met à disposition.
- Constructiv : si vous demandez l'indemnité de promotion à la construction (Foseco).

Prestataires informatiques de la S.W.C.S.

9. Vos données quittent-elles l'Union européenne ?

La S.W.C.S. privilégie, dans la mesure du possible, des solutions d'hébergement et de traitement situées au sein de l'Espace économique européen (EEE).

Certains de nos prestataires informatiques traitent vos données ou y accèdent depuis des pays situés hors de l'EEE.

Ces transferts sont encadrés conformément au chapitre V du RGPD :

- soit par une décision d'adéquation de la Commission européenne ;
- soit par les clauses contractuelles types adoptées par la Commission européenne complétées si nécessaire par des mesures de sécurité supplémentaires.

Vous pouvez obtenir une copie de ces garanties auprès de notre DPO.

10. Combien de temps gardons-nous vos données ?

Données	Durée
Simulation	Non conservée, sauf si vous choisissez de l'enregistrer : 1 an maximum en l'absence d'une concrétisation par une demande de crédit.
Demande refusée ou annulée	3 ans à partir de la décision de refus ou d'annulation.
Crédit octroyé	10 ans après le remboursement intégral de l'ensemble des crédits obtenus auprès de la S.W.C.S. (fin de la relation d'affaires)
Images de vidéosurveillance	1 mois, sauf si elles peuvent contribuer à la preuve d'une infraction ou d'un dommage, ou à identifier un auteur, un témoin ou une victime.

Prolongation possible : Ces délais peuvent être prolongés lorsqu'une règle légale impose une durée plus longue (par exemple un délai de prescription ou une obligation comptable, fiscale ou antiblanchiment), ou en cas de litige ou de procédure judiciaire, jusqu'à la clôture définitive de celle-ci.

Suppression/anonymisation : Au terme de ces délais, nous supprimons vos données ou les rendons anonymes.

11. Comment protégeons-nous vos données ?

Nous protégeons la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de vos données par des mesures techniques et organisationnelles adaptées (accès réservé au personnel habilité, journalisation, sécurisation des systèmes, gestion des incidents). Notre personnel est tenu à la confidentialité et nos sous-traitants sont liés par un contrat de sous-traitance conforme à l'article 28 du RGPD.

12. Quels sont vos droits ?

Droit	Ce que vous pouvez demander
Accès	Savoir si nous utilisons vos données, comment nous les utilisons, et en recevoir une copie gratuite. Des frais raisonnables peuvent être demandés pour toute copie supplémentaire
Rectification	Corriger des données inexactes ou incomplètes.
Effacement	Demander la suppression de vos données, par exemple si elles ne sont plus nécessaires ou si vous avez retiré votre consentement, sauf si nous devons les conserver (obligation légale, mission d'intérêt public, défense de droits en justice).
Limitation	Suspendre l'utilisation de vos données, par exemple le temps de vérifier une contestation.
Opposition	Vous opposer, pour des raisons liées à votre situation particulière, à une utilisation fondée exclusivement sur notre mission d'intérêt public. Nous arrêtons, alors le traitement sauf motifs légitimes impérieux ou défense en justice.
Portabilité	Recevoir, dans un format lisible par machine, les données que vous nous avez fournies, si l'utilisation repose sur votre consentement ou votre contrat et qu'il s'agit d'un traitement informatisé.
Retrait du consentement	Retirer votre consentement à tout moment. Ce retrait ne vaut que pour l'avenir : les traitements réalisés avant celui-ci restent valables.
Décision automatisée	Voir le point 7.

Comment exercer vos droits ? Vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (« DPO ») par e-mail (dpo@swcs.be), ou par courrier à notre siège social (rue de l'Écluse 4, 6000 Charleroi), en précisant « à l'attention du DPO de la S.W.C.S. Nous répondons dans un délai d'1 mois, prolongeable de deux mois si votre demande est complexe. En cas de doute raisonnable sur votre identité, nous pouvons vous demander une preuve d'identité.

Réclamation auprès de l'APD : vous pouvez vous adresser à l'Autorité de protection des données, rue de la Presse 35, 1000 Bruxelles – contact@apd-gba.be – www.autoriteprotectiondonnees.be.

13. Cette politique peut-elle changer ?

Oui, pour suivre l'évolution de nos services ou de la réglementation.

Cette politique est publiée sur le site https://politiquevieprivee.swcs.be/.

Chaque version indique la date de sa dernière mise à jour. Version du 22 octobre 2026.